



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2620
19 octobre 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

C'est le profit qui pollue la planète



Impôts

Macron sert les plus riches

Pages 4 et 5

Allemagne

L'usure des partis au pouvoir

Page 8

Inondations

L'État irresponsable

Page 3

Même pour le climat, le capitalisme nous mène à la catastrophe!

Des dizaines de milliers de personnes ont participé le week-end des 13 et 14 octobre à des « marches pour le climat ». Ces manifestations font suite à la publication d'un rapport alarmant des experts climat de l'ONU. D'après ceux-ci, si le réchauffement climatique se poursuit au rythme actuel, les conséquences peuvent devenir irréversibles d'ici une vingtaine d'années : cyclones plus violents et pluies extrêmes dans certaines régions du monde, vagues de chaleur et incendies dans d'autres, disparition de nombreuses espèces animales, sécurité alimentaire et santé des populations humaines menacées.

Limiter le réchauffement climatique serait possible : « *Les lois de la physique et de la chimie le permettent* », déclarait récemment l'un des auteurs de ce rapport. Mais les lois qui régissent l'organisation de la société sont celles du capitalisme, fondées sur la course au profit, la concurrence entre les patrons et les affrontements entre les États à leur service. Et tant qu'il en sera ainsi, aucune mesure susceptible d'empêcher la catastrophe climatique annoncée ne sera possible.

Des conférences réunissant les dirigeants du monde entier se tiennent régulièrement. Mais aucune de ces grandes messes médiatiques n'a jamais débouché sur la moindre mesure un tant soit peu contraignante. Fort de la toute-puissance des États-Unis, Trump revendique cyniquement le droit de polluer pour l'industrie américaine. Il ne fait que souligner brutalement ce que sont les relations dans le monde capitaliste, basées exclusivement sur les rapports de force, où chaque État se montre avant tout préoccupé de défendre les intérêts de ses multinationales.

Les chefs d'État, quelle que soit leur bonne ou mauvaise volonté supposée, sont tout aussi impuissants à résoudre le problème climatique qu'à faire face à la crise de leur économie. Même quand, soumis à la pression des opinions publiques, ils n'ont que l'écologie ou la défense de l'environnement à la bouche, leur action se limite à organiser des campagnes pour lutter contre le gaspillage, pour réduire l'usage du plastique et la place de la voiture...

Le plus souvent, quand des mesures sont prises, elles consistent à faire payer le consommateur au nom de la lutte

contre la pollution. Ainsi, c'est au nom de la « lutte contre le diesel » que Macron et son gouvernement ont décidé d'augmenter les taxes sur les carburants. Les automobilistes, en particulier les millions de travailleurs qui n'ont pas d'autre choix pour se déplacer que de prendre leur véhicule, vont payer alors que ce sont les constructeurs automobiles qui ont développé le diesel, sans se soucier des conséquences pour l'environnement et la santé.

Dans la mesure où les préoccupations écologiques des consommateurs peuvent faire naître de nouveaux marchés, les capitalistes sont prêts à développer des technologies présentées comme respectueuses de l'environnement, à multiplier les labels verts et à vendre des produits prétendument bio... Mais la promesse de gain et d'enrichissement est le seul critère qui détermine leur choix. On l'a vu avec le scandale de l'amiante, utilisée à grande échelle alors qu'on savait que c'était un poison mortel, et qui fait encore chaque année 100 000 morts dans le monde. Dans leur course au profit, les capitalistes n'hésitent pas à saccager la nature, en se moquant autant des pollutions qu'ils provoquent que des conditions de travail des salariés qu'ils exploitent.

Pour être efficace, pour agir sur le climat qui ne connaît pas de frontières nationales, il faudrait planifier à l'échelle planétaire l'utilisation des ressources naturelles et la gestion des déchets en s'appuyant sur une volonté collective de défendre le sort de la planète et de l'humanité tout entière. Une telle organisation est totalement impossible dans le cadre du capitalisme fondé sur la propriété privée des grands moyens de production, la recherche du profit individuel et les lois du marché. Renverser ce système anarchique et incontrôlable est une nécessité pour permettre à l'humanité de maîtriser son destin et celui de la planète.

Les travailleurs n'ont aucun intérêt au maintien de ce système fondé sur l'exploitation. Placés au cœur de la production, ils sont les seuls à pouvoir mettre fin à la domination de la bourgeoisie et à réorganiser l'économie sur des bases collectives de façon à satisfaire les besoins de la majorité tout en préservant l'environnement. Plus que jamais, l'avenir de l'humanité en dépend.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

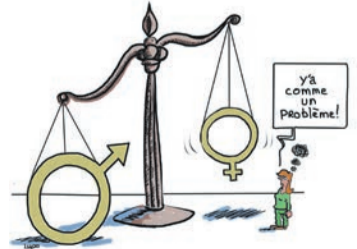
- Remaniement: nouvelles têtes au service du capital 3
- Inondations: catastrophes naturelles, irresponsabilité gouvernementale 3
- Taxe d'habitation: les grosses ficelles du gouvernement 4
- CICE: chère preuve d'amour pour les entreprises 4
- Lafarge: un parachute doré mais troué 4
- Budget 2019: au plus grand profit de la bourgeoisie 5
- Fiscalité: les travailleurs paient pour les plus riches 5

Retraites: report stratégique 5

Logement: du HLM aux copropriétés dégradées 6

Parti socialiste: on ne portera pas son deuil 6

Droits des femmes: un combat de longue haleine 6



Amiante à l'école: les associations se mobilisent 7

Université Paris 1-PMF: la grève fait reculer la direction 7

Conflicts d'intérêts: la ministre et le trust du BTP 7

Allemagne: l'usure des partis au pouvoir 8

Risques chimiques: une réglementation permissive 8

Italie: les surenchères racistes de Salvini 9

Arabie Saoudite: "notre ami le prince" élimine un opposant 9

Maroc: le bras armé de l'Europe contre les migrants 16

Belgique: une liste Lutte ouvrière aux élections communales 16

DANS LES ENTREPRISES

- Air France 10
- Fonderies du Poitou 10
- Ford - Blanquefort 11
- La Poste - Paris La Chapelle 11

- La Poste - Vernon 11
- CHU - Rouen 12
- Hôpital Yves-Le-Foll Saint-Brieuc 12
- Maternité - Le Blanc 12
- SNCF accidents mortels 13
- Gare de Paris Austerlitz 13
- Usine d'Arc 13
- Fruehauf - Auxerre 14
- Thyssenkrupp - Sarreguemines 14
- Nestlé - Beauvais 14
- Hôtel Park-Hyatt - Paris 15
- Agents municipaux - Trélazé 15
- Livreurs à vélo 16

Remaniement : nouvelles têtes au service du capital

Deux semaines après la démission en plusieurs épisodes de Gérard Collomb du ministère de l'Intérieur, le remaniement ministériel, bien difficile à accoucher, a été rendu public mardi 16 octobre.

Pour les classes populaires qui subissent les attaques antiouvrières de Macron, ce changement des têtes chargées d'incarner sa politique est un non-événement. Castaner, ex-PS, fidèle de la première heure et poids lourd de la macronie remplace Collomb, ex-PS, qui a été un parrain politique de Macron avant de l'abandonner. Mais pour les migrants, pour les manifestants contestant la politique du gouvernement, pour la jeunesse des quartiers populaires, la police gardera les mêmes matraques et le même mépris. En flanquant Castaner d'un secrétaire d'État venu directement de la lutte antiterroriste, Macron et Philippe veulent renforcer leur image d'hommes d'État à poigne.

Parmi les entrants, Macron a recruté deux cadres patronales, Agnès Pannier-Runacher, numéro deux à la Compagnie du Rhône et Emmanuelle Wargon, dirigeante chez Danone. Elles rejoignent Muriel Pénicaud, ex-DRH de Danone, Élisabeth Borne, ex-dirigeante à la SNCF ou encore Jean-Michel Blanquer, ex-patron de l'Essec. Dans ce gouvernement au service du patronat et des riches, il faut des gens

habités à cette tâche.

Macron et Philippe ont mis deux semaines pour s'accorder et trouver le subtil équilibre entre les anciens du PS, utiles pour donner une tonalité de gauche à ce gouvernement, les transfuges de la droite classique, comme le LR Franck Riester nommé à la Culture, et les alliés du Modem, comme le député Marc Fesneau qui devient ministre chargé des Relations avec le Parlement. Visiblement, les candidats ne se bousculaient pas pour rejoindre un gouvernement dont la popularité se réduit comme peau de chagrin ; plusieurs personnalités pressenties auraient même décliné selon la presse.

Les vocations de ministres semblent en baisse dans le vivier habituel du personnel politique professionnel, les présidents de départements ou de régions, les maires des grandes villes ou les députés au Parlement européen. Mais ce n'est évidemment pas à cause de la paie, de la retraite ou des conditions de travail qui se dégradent. Il est clair que dans ce milieu, on estime très probable le risque de prendre une grande claque lors des prochaines élections.

Xavier Lachau



Le nouveau souffle du gouvernement.



Inondations : catastrophes naturelles, irresponsabilité gouvernementale

Les inondations qui ont dévasté le département de l'Aude le 14 octobre ont fait au moins treize morts et de nombreux dégâts matériels. Comme à chaque fois, on a vu un Premier ministre se déplacer pour dispenser sur place quelques mots de soutien.

Ces pluies diluviennes sont habituelles dans cette zone et constituent ce que les météorologues appellent un « épisode cévenol ». À chaque fois, le bilan est lourd, du fait de la vitesse à laquelle l'eau monte, prenant au piège les habitants dans leurs logements. Les inondations de 1999 avaient fait 26 morts dans le département. Et les spécialistes s'attendent à ce que la fréquence et l'intensité de ces pluies torrentielles s'accroissent à cause de l'élévation de la température moyenne de la Méditerranée.

Face à ces drames à répétition, Édouard Philippe a tout juste été capable de venir apporter aux sinistrés la nouvelle que l'État allait accélérer la reconnaissance d'une catastrophe naturelle, ce qui ouvre la voie aux indemnités. Les compagnies d'assurance en feront ce qu'elles veulent une fois l'émotion passée. Mais au-delà, rien n'est prévu qui puisse réellement limiter les effets de tels épisodes qui vont inévitablement se reproduire.

De son côté, le porte-parole du ministère de l'Intérieur s'en est pris à Météo France en pointant des insuffisances dans son système d'alerte. Mais pour que l'alerte maximum puisse être donnée le plus tôt possible encore faudrait-il que les services ne soient pas surpris par la quantité d'eau qui va tomber. Comme l'indiquait le directeur du service départemental d'incendie et de secours de l'Aude : « Plus les prévisions météorologiques seront fines, plus nous arriverons à anticiper. Nous avons eu une indication selon laquelle il devait tomber 80 à 100 mm et il en est tombé trois fois plus. » Cela est en partie au moins une question de moyens, or l'effectif de l'agence est passé de 3 700 personnes à moins de 3 000 fin 2017 et 500 nouvelles suppressions d'emplois sont prévues d'ici 2022.

Dans tous les domaines, par souci d'économies budgétaires, le gouvernement diminue les moyens qui pourraient servir à réduire les conséquences de tels

événements climatiques. Depuis le début de l'année, la prévention des inondations, la construction de digues par exemple, a été transférée de l'État aux intercommunalités, sans leur en donner les moyens financiers. À charge pour elles de prélever une nouvelle taxe. Le fait que cette mesure ait été votée sous François Hollande prouve seulement qu'en matière d'irresponsabilité les gouvernements se suivent et se ressemblent.

Les spécialistes des risques naturels ont depuis longtemps proposé toute une panoplie de mesures de prévention : l'application stricte de l'interdiction de construire en zone inondable, la limitation du goudronnage des sols à la seule fin de construire d'immenses parkings, l'introduction de méthodes de culture permettant à l'eau d'être absorbée avant de se transformer en torrent dévastateur. Mais aucune n'a jamais été mise en œuvre, ni même sérieusement étudiée par ceux qui nous gouvernent.

La politique des gouvernements se résume souvent à la formule : « Après moi le déluge. » Il n'y a même plus besoin d'attendre.

Daniel Mescla

AGENDA

Les fêtes de Lutte ouvrière

Le Mans

Samedi 20 octobre à partir de 17 heures
Salle Pierre-Guédou
13, impasse Floréal
Nathalie Arthaud à 20h30

Fourmies

Samedi 3 novembre à partir de 17 heures
Espace Mandela

Oissel

Samedi 10 novembre à partir de 16 heures
Palais de l'Amitié

Compiègne

Samedi 10 novembre à partir de 18 heures
Salle des fêtes de Margny-lès-Compiègne

Bordeaux

Dimanche 11 novembre
Salle des fêtes Victor-Hugo (Château du Diable)
88, cours Victor-Hugo à Cenon

Dijon

Dimanche 11 novembre à partir de 11 heures
Salle Mendès-France à Quetigny

Taxe d'habitation: les grosses ficelles du gouvernement

Macron avait promis lors de sa campagne que la taxe d'habitation allait disparaître, en commençant par la diminuer de 30% dès cette année « pour 80% des ménages. » Cette mesure devait compenser toutes les autres et serait un remède miracle à la baisse du pouvoir d'achat. Mais nombre de contribuables ont pu constater que leur taxe n'avait pas diminué, voire qu'elle avait augmenté.

Pour se dédouaner, le gouvernement a commencé par faire imprimer sur les avis d'imposition un encadré disant en substance: si votre impôt augmente, c'est la faute de votre collectivité territoriale. Une campagne a été lancée sur Twitter, #BalanceTonMaire, pour « dénoncer » les maires qui « sabotent » les actions du gouvernement en augmentant leur taux de taxe d'habitation. Dans le même temps,

le gouvernement a envoyé à la presse, ce qu'il ne fait jamais d'habitude, la liste complète des taux de taxe d'habitation votés pour 2018 dans toutes les communes, dans un souci, naturellement, de « transparence ».

Cette manœuvre assez grossière veut essayer de rendre les maires responsables de l'inefficacité de la mesure promise. Depuis le début, le gouvernement connaissait les limites de

cette baisse de la taxe d'habitation. Chaque année, des communes en augmentent le taux. Elles étaient 6000 sur 35000 à le faire cette année, contre 7300 l'an passé. Prétendre que ces hausses de taux auraient effacé la baisse de 30% décidée par le gouvernement est un pur mensonge. L'écrasante majorité des communes qui ont choisi d'augmenter leur taux l'ont fait à hauteur de moins de 5%, et seule une centaine de communes ont augmenté de plus de 30% la part communale de la taxe d'habitation. Autrement dit, les hausses constatées par les contribuables ont bien d'autres causes que le choix des maires.

En premier lieu, il y a les dispositions décidées

par l'État ou par la majorité LREM. Parmi celles-ci, l'augmentation des bases qui servent à calculer les impôts locaux, qui sont votées par le Parlement. Ou encore diverses dispositions qui obligent, par exemple, les communes membres d'une intercommunalité à aligner en partie leur taux sur les autres communes de celle-ci.

L'État supprime des services publics utiles pour faire le maximum d'économies dans ce domaine et pouvoir financer les cadeaux aux plus riches, et il en met d'autres à la charge des collectivités locales depuis les lois de décentralisation. Et, par-dessus le marché, la baisse des dotations de l'État depuis des années

étrangle ces mêmes collectivités locales

Macron savait tout cela lorsqu'il a brandi cette promesse démagogique. Il a voulu agiter l'idée d'une baisse d'impôt tout en sachant parfaitement que dans tous les cas c'est à la population, donc aux classes populaires, qu'on fait payer les frais de fonctionnement de ce qui reste de services publics et les frais de cette politique inique. La seule mesure juste serait de faire payer aux capitalistes les frais de la gestion de la société, en les prélevant sur la plus-value qu'ils s'approprient à partir des fruits du travail de tous.

Pierre Vandrille

CICE: chère preuve d'amour pour les entreprises

À partir du 1^{er} janvier 2019, le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) instauré par Hollande pour aider les entreprises sera transformé en baisse permanente de cotisations. En 2019, année de transition, elles cumuleront la réduction d'impôt et la baisse de charges: une preuve d'amour de Macron aux patrons à 40 milliards d'euros.

Instauré en 2013 avec comme ambition proclamée de créer des centaines de milliers d'emplois (un million promettait alors le Medef), le CICE enlève chaque année quelque 20 milliards d'euros aux recettes de l'État sans que personne soit sérieusement en mesure d'estimer le nombre d'emplois créés. Début octobre, le très officiel comité de suivi du CICE parlait d'un « effet net qui serait proche de 100 000 emplois créés ou sauvegardés sur 2014 et 2015 ». Un autre rapport commandé par les députés vient de conclure: « Les évaluations du CICE n'ont pas trouvé d'effet sur l'investissement des entreprises, la recherche et développement

et les exportations. Elles ont conclu à un effet probablement positif sur les marges, mais faible et incertain sur l'emploi. » La conclusion est claire.

Quand une ligne de train ou de bus est jugée insuffisamment utilisée par des usagers, la SNCF ou les collectivités territoriales la ferment sans délai. Quand le service médical rendu d'un médicament est jugé insuffisant par les autorités, la Sécurité sociale ne tarde pas à le dérembourser même s'il est prescrit et utilisé par des milliers de patients aux revenus modestes. Mais quand le gouvernement fait un cadeau fiscal à 20 milliards par an aux entreprises avec « un effet faible

et incertain pour l'emploi », le dispositif n'est pas supprimé, il est pérennisé et même doublé! Qu'importe si cela grève le budget de l'État au point d'augmenter le fameux déficit public qui sert de prétexte à toutes les coupes dans les services utiles à la population. Quand il s'agit d'arroser les entreprises, les gouvernements, de gauche, de droite ou les deux à la fois, ne comptent pas. Le CICE n'est d'ailleurs pas le seul cadeau fait aux entreprises. Pour la seule année 2015, le ministère du Travail a calculé que les « mesures d'exonération de charges en faveur de l'emploi » ont coûté 45,5 milliards d'euros.

Avec un budget de 20 milliards par an, l'État pourrait embaucher directement 650 000 infirmiers, enseignants, pompiers, puéricultrices ou encore des maçons, des conducteurs de bus ou autres travailleurs, payés avec un salaire net de 2 000 euros par mois. Avec

45 milliards, c'est 1,5 million de personnes qu'on peut embaucher.

Embaucher directement les travailleurs qui font fonctionner la société et interdire les licenciements dans les entreprises seraient des mesures élémentaires

pour enrayer le chômage à court terme. Mais la priorité des gouvernements n'est pas d'enrayer le chômage, elle est de servir au mieux les intérêts et les demandes de la bourgeoisie.

Xavier Lachau



La cimenterie Lafarge de Jabaliya en Syrie.

Un parachute doré mais troué

Bruno Lafont, PDG du cimentier Lafarge jusqu'en 2015, aurait tout pour être un ex-dirigeant heureux: après avoir fusionné son entreprise avec Holcim, il avait touché 8,4 millions d'euros d'indemnités de départ, un parachute bien doré.

Mais patatras! La justice vient de saisir près de quatre millions des

indemnités perçues par Lafont et trois autres hauts dirigeants de Lafarge.

En effet, la société avait continué à faire du profit avec sa cimenterie syrienne au beau milieu de la guerre civile. Pour cela le cimentier avait arrosé d'argent les diverses forces et milices se disputant le territoire, et parmi elles Daech.

Aujourd'hui mis en

cause, Lafont explique pour sa défense que ce « financement du terrorisme » avait l'aval des autorités françaises, et particulièrement des services de renseignement, qui de leur côté prétendent n'avoir aucune information à ce sujet.

La justice aura bien du travail si elle veut vraiment n'oublier aucun coupable...

L.D.

Budget 2019 : au plus grand profit de la bourgeoisie

L'Assemblée nationale a commencé lundi 14 octobre l'examen du projet de loi de finances 2019, avec 2 000 amendements à la clé.

Le gouvernement déclare que son projet est destiné à « ceux qui travaillent ». Mais dans les faits il accélère les coupes dans les dépenses publiques et amplifie les cadeaux au capital.

Dans sa présentation, le ministre des Comptes publics a mis en avant la poursuite de la baisse de la taxe d'habitation, que tous les locataires n'ont pas vraiment constatée. Il met en exergue le petit coup de pouce donné aux heures supplémentaires alors que bien des travailleurs voudraient déjà simplement avoir un travail, et à temps plein pour pouvoir espérer en vivre. Les prétendus six milliards de baisse d'impôts annoncés par Darmanin sont largement compensés par les hausses de tous les prélèvements, de la CSG aux taxes sur l'essence.

Tout ce qui, dans les dépenses budgétaires, sert à la population est en baisse. Ce sont d'abord plus de

4 100 suppressions de postes dans la Fonction publique, dont 1 800 à l'Éducation nationale, 1 600 au ministère du Travail, en particulier à Pôle emploi. Elles s'ajoutent à la réduction drastique du nombre d'emplois aidés, moins 70 000 dès l'année prochaine. Et le gouvernement promet d'aggraver encore la tendance avec 120 000 suppressions de postes d'ici la fin du quinquennat.

Sous prétexte de résorber le déficit, le gouvernement a décidé de faire des économies massives sur tout, les pensions de retraite, les aides personnalisées au logement amputées d'un nouveau milliard d'euros. Les diverses allocations ne suivront même pas la hausse officielle de l'inflation.

Mais cette nécessité de combler le déficit de l'État que le gouvernement présente comme un impératif incontournable pour justifier les suppressions d'emplois et de services utiles à la population, devient très secondaire lorsqu'il s'agit de distribuer des faveurs aux plus riches.

Le budget 2019 prévoit ainsi d'augmenter de 1,7 milliard les dépenses du ministère des Armées, pour financer l'achat d'engins de mort dernier cri.

La bourgeoisie peut se réjouir de ce budget qui va se traduire par la transformation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en baisse de charges pérenne. Cette simple mesure va coûter 40 milliards d'euros cette année, l'équivalent des quatre cinquièmes du budget de l'Éducation nationale. Le patronat touchera non seulement le remboursement du CICE pour 2018, mais va bénéficier en sus de la baisse des charges à partir de janvier 2019. Cerise

sur le gâteau, l'impôt sur les sociétés devrait passer de 33,3% à 31% au cours de l'année.

L'État, que certains continuent de présenter comme le garant d'une forme de redistribution, montre à

travers ce budget qu'il est là pour servir d'abord les plus riches, et de façon de plus en plus ouverte, aux dépens de l'ensemble des classes populaires.

Gilles Boti



Une auxiliaire de vie scolaire : parmi les postes à supprimer.

Fiscalité : les travailleurs paient pour les plus riches

D'après l'Institut des politiques publiques, la politique fiscale du gouvernement Macron a enrichi les 1% les plus riches de 6% tandis qu'elle a appauvri les travailleurs les plus pauvres, notamment les retraités.

Un grand nombre de mesures ont été prises en faveur des plus riches : suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, prélèvement forfaitaire unique à 30%, baisse progressive de l'impôt sur le bénéfice des sociétés, etc. En même temps, le gouvernement multipliait les mesures contre les travailleurs et les retraités : baisse des APL, augmentation de la CSG et des taxes sur les carburants, etc.

Alors que, si l'on entend toujours les plus riches hurler qu'ils paient trop d'impôts, le véritable matraquage a toujours concerné en fait les classes populaires : que le gouvernement soit de gauche ou de droite, « l'impôt saigne le malheureux », comme le dit l'*Internationale*.

Bien sûr, c'est le cas pour les impôts sur la consommation comme la TVA ou les taxes sur les carburants qui sont particulièrement injustes car le même taux est appliqué pour un milliardaire ou pour un ouvrier. Il

en est de même avec l'impôt sur le revenu que bien des travailleurs doivent payer. Pourtant ils ne gagnent pas un revenu mais un salaire. Les revenus, au sens propre, ce sont les profits, les rentes et toutes les richesses que les capitalistes gagnent en volant le travail de leurs salariés. Le salaire, c'est ce qu'ils laissent aux travailleurs pour vivre, voire pour survivre. La classe ouvrière n'a pas à payer une contribution supplémentaire au travers des impôts, elle paye déjà assez !

De toute façon, les travailleurs n'ont pas à payer pour un État qui utilise de plus en plus l'argent public pour arroser en subventions le grand patronat et rembourser grassement les banques, et qui se sert des services publics comme de vaches à lait pour financer les capitalistes privés. Cet État est fondamentalement au service de la bourgeoisie, à elle de payer pour son entretien.

Arnaud Louvet

Retraites : report stratégique

Le gouvernement a décidé de repousser à mars 2019 la fin de la concertation sur les retraites prévue à l'origine pour décembre de cette année. La présentation des orientations définitives qui devaient être annoncées début 2019 et la discussion du projet de loi qui devait se tenir à l'été 2019 sont, de fait, également reportées.

Au vu des premières réactions aux annonces gouvernementales et des innombrables commentaires, qui allaient du doute à l'hostilité ouverte, et après une manifestation du 9 octobre plus importante qu'il ne le prévoyait, le gouvernement a jugé plus prudent de ne pas se précipiter. Après tout, les élections européennes ne sont pas si loin.

Les consultations, entre autres sur Internet et par des « ateliers participatifs », vont continuer sans aucune

autre utilité que de faire semblant d'être à l'écoute. Tout reste flou sauf l'intention. Jean-Paul Delevoye, le haut-commissaire délégué par le gouvernement, parle de réforme « plus égalitaire » et « plus transparente ». Ce qui est transparent est sa volonté de « respecter les trajectoires des dépenses publiques » : pour les retraités, comme pour les autres, cela veut dire économies avant tout !

Mais, avant même la réforme, avec la hausse de

la CSG sur les retraites, on a déjà eu un aperçu de ce que le gouvernement Macron appelle l'équité. À une vieille dame qui lui reprochait de « pomper » les retraités, il a répondu : « On ne vous a pas pompés, on a baissé de 30% les cotisations salariales pour que les gens qui travaillent puissent payer vos retraites. Je vous demande un petit effort pour relancer l'économie. »

Ce qui a été volé aux retraités par l'augmentation de la CSG et le blocage des pensions par rapport à la hausse des prix correspond aux cadeaux fiscaux empochés par les riches et les patrons. On voit à qui profite l'effort.

Sylvie Maréchal



Logement : du HLM aux copropriétés dégradées

Le gouvernement a annoncé le 10 octobre un plan de lutte contre la dégradation des logements dans de nombreuses copropriétés, qui sont le plus souvent issues de HLM. Ce problème risque de s'aggraver du fait des mises en vente de HLM à leur locataire. Selon les objectifs fixés par la nouvelle loi sur le logement, les ventes devraient être multipliées par deux et demi.

Sur la base d'une enquête de l'Insee de 2006, la Fondation Abbé-Pierre avait estimé à plus de 356 000 le nombre de logements dégradés au sein des copropriétés, soit un sur vingt. Les causes en sont une mauvaise gestion courante des copropriétés, la vétusté de certains logements anciens et un grand nombre d'impayés, qui entraînent des problèmes croissants d'entretien et l'absence de rénovation.

En fait, devenir propriétaire fragilise les ménages dont un ou plusieurs membres connaissent le chômage, la précarité, des salaires à la baisse. En 2010 déjà, le poids du logement dans le budget des ménages à bas revenu accédant à la propriété était de 42,8%. À cela s'ajoutent des frais de déplacements quotidiens plus élevés du fait que les logements les moins chers se situent loin du centre des agglomérations. Ce n'est pas étonnant qu'il y ait un souci pour payer les charges!

La baisse des revenus conjuguée à la hausse des prix de l'immobilier a aggravé le problème. Chaque gouvernement a eu son plan. Celui de Macron se base sur un nouveau recensement effectué par les préfetures,

qui ne trouvent plus que 56 000 logements faisant partie de 684 copropriétés dégradées, sur 26 sites en France métropolitaine. Son plan consiste à « mobiliser » trois milliards d'euros sur dix ans, en y incluant des crédits et des possibilités d'emprunt qui existent déjà. Non seulement ces mesures risquent d'être en grande partie virtuelles, mais la vente accélérée de logements HLM se traduira nécessairement par la multiplication de telles

copropriétés dégradées.

La nouvelle loi 2018 sur le logement en passe d'être votée a pour objectif de faire passer le nombre de ces ventes de 8000 à 20000 annuellement. Une tentative du même genre avait déjà eu lieu sous Sarkozy, mais cette fois le gouvernement pense que certains organismes HLM seront pris à la gorge du fait qu'il les prive d'une partie de leurs ressources et leur impose une augmentation de la TVA. Et comme le gouvernement n'est pas à une hypocrisie près, les logements vendus resteront comptabilisés comme logements « sociaux » pendant dix ans au lieu de cinq aujourd'hui, ce qui dispensera les communes de les remplacer par de nouvelles constructions de HLM.

Jean Sanday



BC MARSACTU

Parti socialiste : on ne portera pas son deuil

Emmanuel Maurel et Marie-Noëlle Lienemann, présentés comme les leaders de l'aile gauche du PS, l'ont quitté pour se ranger sous la bannière de Jean-Luc Mélenchon. Ce dernier, après les avoir assurés cet été de son affection, leur a maintenant garanti une place sur sa liste aux élections européennes, argument convaincant s'il en est.

Ces départs sont une nouvelle étape dans la décomposition du PS suite à la déroute électorale de 2017. Le dernier passage aux affaires du Parti socialiste, sous François Hollande entre 2012 et 2017, a eu de quoi dégoûter son électeur populaire. Devant la débâcle prévisible, certains de ses caciques se sont attelés à la fabrication de Macron, d'autres s'y sont ralliés avant ou après sa victoire. Mais tous n'ont pas pu ou pas voulu se reconverter à temps et une bonne partie de l'appareil du PS, élus et salariés, est désormais contrainte de se poser la question de sa survie.

Si ces élus sans électeurs veulent une place et un avenir dans un appareil politique de gauche, ils se demandent lequel. Olivier Faure, actuel premier secrétaire, pense qu'il suffit d'attendre que la politique de Macron ramène vers le PS ses électeurs traditionnels et se garde donc de toute prise de position politique. Maurel et Lienemann penchent vers le parti de Mélenchon et entonnent avec lui le couplet tricolore, les fausses références au passé du mouvement ouvrier et la révérence à l'homme providentiel. Hamon, lui, mise sur le cheval écologiste et tente une alliance avec les

verts historiques.

Pour juger des projets d'avenir de ces différentes coterie politiques, il suffit de regarder leur passé commun. Tous, qu'ils aient quitté le navire ou qu'ils y soient encore, se revendiquent de Mitterrand. Tous, quels que soient leurs discours, honorent ainsi un politicien qui quatorze ans durant a offert toute satisfaction au grand patronat, sous le règne duquel furent initiés les premières attaques contre les retraites, la Sécurité sociale et les services publics, qui sanctifia les premières vagues de licenciements dans la grande industrie et fit réprimer les travailleurs qui protestaient et qui, cela va de soi, continua la politique étrangère traditionnelle de l'impérialisme français.

Le PS, ancien parti ouvrier passé au service de la bourgeoisie depuis plus d'un siècle, est déjà revenu à plusieurs reprises d'entre les morts politiques. C'est pourquoi il serait présomptueux d'affirmer que l'agonie d'aujourd'hui lui sera fatale. Quoi qu'il en soit, les travailleurs n'avaient aucune raison de pleurer à ses funérailles, ils n'en auraient pas non plus de se réjouir à sa renaissance.

Paul Galois

Droits des femmes : un combat de longue haleine

Jeudi 4 octobre, a eu lieu le procès de l'agresseur de Marie Laguerre, étudiante violemment giflée en pleine rue à Paris par un homme auquel elle avait osé répliquer « Ta gueule ! » alors qu'il la regardait en faisant des bruits sales et répugnants.

L'agresseur a été condamné à six mois de prison ferme, à payer une indemnité de 2 000 euros et à suivre, à ses frais, un stage de sensibilisation aux violences sexistes.

Marie Laguerre a pu porter plainte et avoir gain de cause parce qu'elle a eu le soutien des témoins – hommes et femmes – de la scène, mais aussi celui du gérant d'un bar, qui a mis à sa disposition la vidéo prise par sa caméra de surveillance, et celui de près de 80 000 signataires de la pétition en ligne qu'elle a lancée,

consciente que « cette humiliation et ce coup ne sont pas une affaire personnelle, mais un fait de société ».

Mais la défense de son agresseur qui, au procès, a nié être sexiste et prétendu avoir initialement adressé « un compliment » à la jeune femme avec ses bruits de langue; les propos de son avocate, qui a minimisé la gravité de la giflé; ou encore les nombreuses insultes ou menaces de viol ou de mort reçues par Marie Laguerre sur les réseaux sociaux: tout, dans cette affaire, montre que de tels

comportements sont largement partagés et considérés comme normaux.

Dans sa pétition, Marie Laguerre dénonce les mesures dérisoires prises par le gouvernement, le manque de moyens des associations féministes et le manque de formation des professionnels (policiers, médecins du travail, infirmières scolaires) susceptibles d'intervenir en cas de violences sexistes.

Elle prône à juste raison l'éducation des garçons et des filles, dès l'école, à l'égalité entre les sexes.

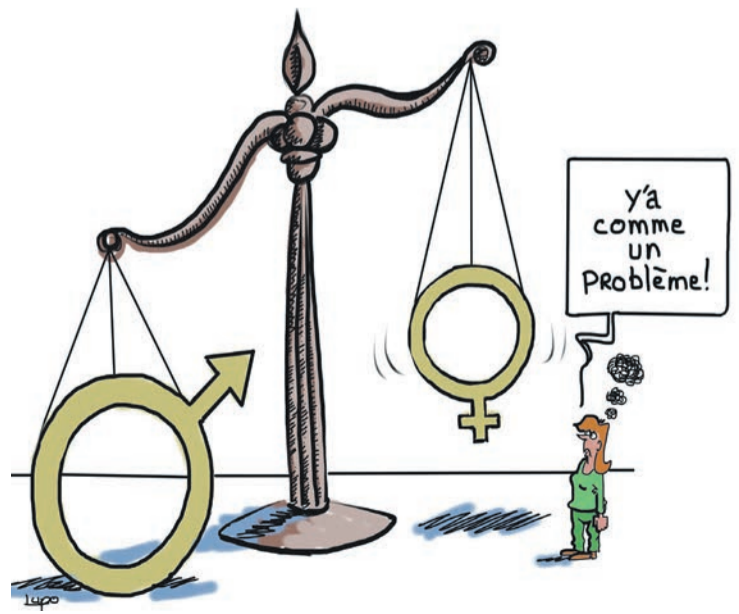
Pour apprendre aux hommes à ne pas se sentir tous les droits sur les femmes et à ne pas les voir comme des objets de convoitise ou des êtres inférieurs,

il y a en effet du travail.

En fait, c'est toute la société qu'il faut transformer avec l'exploitation qui est

à sa base, entretenant les inégalités, le mépris et les rapports de domination.

Julie Lemée



Amiante à l'école : les associations se mobilisent

Cette année, la manifestation contre le scandale de l'amiante qui a fait au moins 100 000 victimes dans le monde et qui en fait encore, a réuni plus d'un millier de personnes le 12 octobre à Paris.

La manifestation dénonçait la complicité de l'État avec les patrons empoisonneurs qui utilisent toutes les arcanes juridiques pour ne pas indemniser les travailleurs victimes de l'amiante ou leurs proches. Mais elle avait aussi une autre revendication, celle d'exiger le désamiantage de l'ensemble des écoles. En effet, 85% des établissements scolaires ont été

construits avant 1997, année où l'amiante a été interdit dans la construction d'immeubles. Un tiers des écoles primaires n'ont pas fait de diagnostic amiante, pourtant obligatoire, et les directeurs et les enseignants ne savent même pas si les bâtiments en comportent. Quant aux établissements scolaires qui l'ont fait, ils doivent tenir le dossier technique amiante



à la disposition des enseignants et des salariés de l'école. Pourtant, très souvent, quand les intéressés le réclament, on ne retrouve pas ce dossier.

L'amiante est inoffensif quand il n'est pas dégradé mais justement, les établissements scolaires vieillissent, les dalles des plafonds se fissurent, les revêtements au sol s'usent, et quand ceux-ci sont constitués d'amiante, leurs poussières sont cancérigènes et

dangereuses en particulier pour les plus jeunes, plus proches du sol et dont les poumons sont plus fragiles.

Les travailleurs du ménage, qui frottent les sols ou les découpent à la machine, peuvent faire voler des poussières d'amiante en mettant leur vie en danger sans même le savoir. Les enfants qui dorment dans les maternelles sur des matelas à même le sol peuvent être également en danger.

Les pouvoirs publics,

quand ils sont alertés par les parents d'élèves ou les syndicats, minimisent le problème. Toutes les collectivités territoriales, telles que mairies, départements, régions, sont concernées et comme leurs dotations sont en baisse, elles préfèrent tenir des propos lénifiants plutôt que d'engager des grands travaux. Les associations des victimes de l'amiante tiennent à en alerter l'opinion publique.

Aline Urbain

Université Paris 1-PMF : la grève fait reculer la direction



Vendredi 12 octobre, les grévistes de l'université Paris 1 ont suspendu la grève après avoir obtenu l'engagement de la présidence de l'université de réintégrer leurs deux collègues le 1^{er} janvier 2019.

Alors qu'ils étaient à l'université depuis trois et cinq ans, le non renouvellement de leur CDD avait amené tous leurs collègues du site de Tolbiac-PMF, une

dizaine d'agents de logistique, à entrer en grève le 3 septembre.

La direction de l'université s'est engagée à reprendre ces deux travailleurs en

CDD pour une période de huit mois, sur des postes correspondant à des besoins pérennes, c'est-à-dire permettant la reconduction des contrats par la suite. Ils sont repris aux mêmes conditions, et l'interruption de quatre mois n'empêchera pas la conservation de l'ancienneté nécessaire à leur embauche définitive selon

les règles de la Fonction publique. C'est surtout à ce dernier point que les grévistes étaient attentifs.

Pour faire reculer la présidence, il a fallu 21 jours de grève, avec une mobilisation continue du 24 septembre au 11 octobre. Les grévistes, présents tous les jours à Tolbiac, se sont adressés aux autres travailleurs du centre, aux étudiants et aux enseignants, par de nombreuses diffusions de tracts et des tournées dans les bureaux. Ils ont gagné leur soutien, qui a pu s'exprimer à travers une pétition qui a dépassé les 4 000 signataires, une caisse de grève qui a récolté des milliers d'euros, et deux rassemblements de soutien. Tout cela a aussi joué pour que la grève soit victorieuse.

La présidence de l'université semblant avoir disparu de la circulation, il a fallu aller lui rendre visite pour imposer le déblocage de la situation. Chaque promesse de donner des

nouvelles par mail – systématiquement non tenue – était suivie d'une nouvelle visite des grévistes, en en profitant à chaque fois pour s'adresser aux travailleurs présents, eux-mêmes largement concernés par la précarisation croissante.

Les grévistes ont repris le travail heureux d'avoir obtenu la réintégration de leurs deux collègues, et forts de la solidarité et de la cohésion entre eux nées dans ces semaines de grève. Elles compteront pour la suite, en particulier pour faire face à la volonté de la direction du centre d'augmenter la pression sur tous, d'instaurer la polyvalence et de réduire les effectifs. Et, au-delà du service, le dernier jour de la grève a été l'occasion de s'adresser, par tract et en faisant un dernier tour des bureaux, à tous ceux qui ont soutenu le mouvement à Tolbiac, afin de les remercier et de leur annoncer les bonnes nouvelles.

Correspondant LO

Conflit d'intérêts : la ministre et le trust du BTP

La portion de la route N79 traversant l'Allier et la Saône-et-Loire est réputée très dangereuse et l'État s'est engagé à la sécuriser, notamment en en transformant 92 kilomètres en autoroute. La construction de celle-ci et sa mise en concession avec péage font donc l'objet d'un appel d'offres. Cinq groupements d'entreprises y ont répondu et il revient à la

ministre des Transports, Elisabeth Borne, de sélectionner dans les semaines qui viennent qui remportera ce marché.

Le hic, c'est qu'Élisabeth Borne a travaillé pour le groupe Eiffage, l'un des candidats à l'appel d'offres, en 2017 et 2018, justement en tant que directrice des concessions.

Dans l'entourage de la ministre, cité par le journal

Le Monde, on ne voit pas le problème : « Il n'y a pas la moindre suspicion possible de conflit d'intérêts. » Il est vrai qu'il est difficile de distinguer ce qui, dans l'activité des ministres, relève du service des grands groupes industriels et financiers, tant ils incarnent dans leur personne même l'union de l'État et de ces derniers.

La carrière d'Élisabeth

Borne, « ministre de la société civile » paraît-il, est un conflit d'intérêts permanent : polytechnicienne, elle a occupé successivement des postes dans divers ministères et hautes administrations, comme préfète et aujourd'hui comme ministre, et à la direction de diverses entreprises publiques comme la SNCF et la RATP dont elle a été PDG, ou d'une entreprise privée

comme Eiffage.

Le pouvoir s'appuie fondamentalement sur une fusion d'intérêts entre les capitalistes et leurs serviteurs politiques. Du moins tant que les travailleurs, les utilisateurs des routes, ne se mêleront pas de contrôler les comptes de ces entreprises du bâtiment et les agissements des ministres.

Nicolas Carl

Allemagne : l'usure des partis au pouvoir

Les 9,5 millions d'électeurs bavarois étaient appelés dimanche 14 octobre à renouveler leur Parlement régional. Les résultats sont venus confirmer l'usure des partis gouvernementaux.

Dominant traditionnellement la vie politique bavaroise, l'Union chrétienne-sociale (CSU) reste en tête avec 37,2% des voix. Mais elle a perdu plus de 10% d'électeurs depuis le précédent scrutin de 2013, et surtout la majorité absolue qu'elle détenait depuis 1962.

La CSU, subissant l'usure politique du gouvernement fédéral dont son président Horst Seehofer est ministre de l'Intérieur, n'a pourtant reculé devant aucune démagogie pour rattraper les électeurs tentés par l'AfD (Alternative pour l'Allemagne, extrême droite). Celui-ci a multiplié les pressions pour restreindre le droit d'asile, renforcer le contrôle des frontières. Face aux manifestations de l'extrême droite à Chemnitz, il est allé jusqu'à déclarer que s'il n'avait pas été ministre, il y aurait participé – ajoutant tout de même qu'il l'aurait fait « sans l'extrême droite ».

La démagogie de la CSU

Dans sa démagogie antimusulmans, le ministre-président de Bavière, Markus Söder, a fait imposer cette année des crucifix dans tous les bâtiments publics de Bavière, décision critiquée même par l'Église. Surtout, le Parlement bavarois a fait voter une loi renforçant considérablement les pouvoirs de la police, permettant de mettre sur écoute n'importe quel habitant de la région, déclenchant de grandes manifestations de protestation.

Mais la course aux électeurs de l'AfD n'a abouti qu'à les conforter, tout en éloignant de la CSU ses électeurs modérés inquiets devant sa radicalisation. Prenant conscience des effets désastreux de leur tactique électorale, les dirigeants de la CSU ont tardivement tenté un tournant à 180 degrés, dénonçant tout à coup la montée de l'extrême droite et le danger fasciste. Cette dernière manœuvre n'a empêché en rien leur déroute électorale annoncée.

Le Parti social-démocrate, traditionnellement faible en Bavière, et participant à la coalition gouvernementale au niveau fédéral, subit quant à lui un effondrement. Passant sous la barre des 10%, ayant perdu la moitié de ses électeurs depuis le précédent scrutin, il subit de plein fouet le désaveu pour sa participation au gouvernement.

Recomposition politique à droite

Les Verts apparaissent comme les grands gagnants du scrutin, obtenant 17,5% des suffrages, et autour de 30% dans les villes de plus de 100 000 habitants. Bien des électeurs traditionnels de la CSU, choqués par sa dérive extrémiste, se sont emparés du bulletin des écologistes souvent jeunes certes, mais surtout bon teint, apparaissant comme des gestionnaires responsables plus préoccupés par la pollution des centres-villes et la bonne marche des affaires que par la montée de la pauvreté. Même sur la politique d'asile, ils ont adopté un discours se voulant responsable, parlant de la maîtriser mieux.

Bien des électeurs se sont aussi tournés vers le parti régionaliste, le Parti bavarois des électeurs libres (11,6% des voix) et vers l'AfD, qui confirme sa percée électorale, avec 10,2%.

Ces résultats viennent confirmer la diffusion des idées d'extrême droite dans une partie de l'électorat. On en a vu l'effet à la fin de l'été, lorsqu'en Saxe, notamment à Chemnitz, des rassemblements d'extrême droite ont été émaillés de violences. Une partie de l'électorat vote AfD lors des élections pour dire sa colère, son sentiment d'abandon et son inquiétude pour l'avenir. Face à la précarité croissante du travail, à la faiblesse des pensions et au délitement de la société en crise, le discours des partis d'extrême droite, renforcé et banalisé par les grands partis jouant avec les idées xénophobes et la peur des migrants, présente le contrôle accru des frontières comme la solution aux problèmes des petites gens.

L'AfD, en ajoutant à ce positionnement un discours hostile à l'establishment politique, ciblant en particulier Angela Merkel, a su toucher et cristalliser le mécontentement et le désespoir de nombreux électeurs y compris des classes populaires, dont la situation s'aggrave même dans la très prospère Bavière.

En attendant la fin de la coalition gouvernementale

Ces résultats viennent confirmer, avec l'affaiblissement de la CSU, alliée de Merkel, et l'effondrement du SPD, l'usure des partis au



En juillet, à Munich : « Ensemble contre la politique de la peur »

pouvoir et leur fragile équilibre au gouvernement. Les tiraillements au sein de celui-ci n'en seront qu'un peu plus attisés. Le ministre-président de Bavière commentant les résultats électoraux, a mis en avant la responsabilité de Berlin... pas celle de la CSU bien sûr!

Du côté du SPD, son score catastrophique a déjà relancé les débats internes contre sa participation gouvernementale, à laquelle la direction reste favorable mais qui fait craindre une débâcle en cas de nouvelles législatives.

Pour la CDU enfin, le parti de Merkel, les prochaines

échéances seront sans doute déterminantes. Le scrutin régional en Hesse fin octobre pourrait à nouveau témoigner du discrédit croissant de la classe politique, incapable de répondre à la dégradation subie par les classes populaires.

Alice Morgen

Risques chimiques : une réglementation permissive

Un institut fédéral allemand vient de faire savoir que, pour un tiers des substances chimiques produites ou vendues en quantité (au moins 1 000 tonnes par an) dans l'Union européenne, les entreprises ne respectaient pas la réglementation. L'alerte est particulièrement ciblée sur les risques de cancer et pour la reproduction humaine qu'entraîne l'utilisation de ces substances.

Pourtant, depuis 2007, les autorités européennes ont prétendu avoir pris le problème à bras le corps en adoptant le règlement Reach, censé « mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques, tout en favorisant la compétitivité de l'industrie chimique de l'UE ». Évidemment la « compétitivité », c'est-à-dire les profits des industriels, passe avant tout.

En effet, Reach oblige tout producteur ou importateur d'au moins une tonne d'une substance chimique – celles-ci rentrent dans la composition d'à peu près toutes les marchandises – à l'enregistrer auprès d'une agence spécialisée, l'Echa. Les industriels doivent alors fournir eux-mêmes les données techniques, ou tout du moins celles qu'ils veulent

bien transmettre. Ils ne s'en donnent même pas tous la peine puisque l'Echa n'a réceptionné en dix ans que 40 000 dossiers sur les 150 000 molécules en circulation.

Selon Reach, seuls les États européens ou l'Echa, mais non les associations ou les simples citoyens, peuvent entamer une procédure pouvant mener à l'autorisation ou la restriction de commercialisation. Mais cela ne concerne éventuellement que les « substances extrêmement préoccupantes », et pas les autres, peut-être simplement nocives.

Depuis 2007, l'Echa n'a vérifié la conformité des dossiers soumis que dans 1 780 cas. La législation lui fixe l'objectif ridicule, et même pas encore atteint,

d'en contrôler 5%. Il est ainsi prévu de fermer les yeux pour 95% des substances chimiques déclarées, ce qui laisse la grande majorité des industriels faire ce qu'ils veulent.

Cet échafaudage réglementaire n'empêche donc nullement les grandes entreprises de mettre sur le marché n'importe quoi, comme le montre l'étude allemande, du moment que cela rapporte, et peu importe les dangers pour la santé.

Lucien Déroit



Italie : les surenchères racistes de Salvini

Ministre de l'Intérieur et vice-Premier ministre depuis plus de quatre mois, Salvini se répand sur les réseaux sociaux et dans les médias en propos sécuritaires qui ciblent les migrants comme des criminels et des fraudeurs en puissance.

Salvini vient de mettre en scène une grosse colère contre Macron, accusé de vouloir faire de l'Italie « un camp de réfugiés en Europe ». Le prétexte a été le franchissement de la frontière, vendredi 12 octobre, par des gendarmes français zélés qui refoulaient des migrants et n'en ont pas averti, comme il est d'usage, les autorités italiennes. Mais, si le style et les déclarations diffèrent d'un Macron à un Salvini, leur politique de refus d'accueillir les migrants est semblable. Le gouvernement français verrouille autant qu'il peut la frontière et renvoie vers l'Italie les migrants qui en viennent. Cette fois, l'oubli de prévenir les autorités italiennes a permis à Salvini de prendre la pose nationaliste intransigeante qu'il affectionne.

Ces déclarations interviennent après d'autres propos et mesures démagogiques contre les migrants.

Salvini s'en est d'abord pris au village de Riace, en Calabre, dont le maire, Domenico Lucano, mène depuis des années une politique d'accueil des migrants. Il a incité les habitants d'origine, ayant eux-mêmes émigré vers le nord du pays, à mettre leurs maisons de famille à disposition. De nombreuses habitations inoccupées ou abandonnées ont ainsi été restaurées, des commerces rouverts et l'école du village sauvée par ces nouveaux habitants. Mais, début octobre, Lucano a été mis en examen et en résidence surveillée sous l'accusation d'aide au séjour illégal d'étrangers. Salvini, qui fait de Riace le symbole d'un prétendu « business de l'immigration » vient d'ordonner le transfert des migrants installés dans le village vers des centres d'hébergement.

Il a ensuite annoncé la mise en place d'un « couvre-feu pour les boutiques ethniques », c'est-à-dire tenues

par des étrangers, qui devraient fermer à 21 heures. Pour justifier cette discrimination, Salvini invoque les « troubles à la sécurité et à l'ordre public » engendrés notamment par la consommation d'alcool... Comme si les buveurs de spritz et de mojito des bars et boutiques tenus par des Italiens n'engendraient de troubles!

Pour l'heure, il ne s'agit que d'annonces odieuses, dont Salvini est coutumier. Mais, encouragés par son attitude, des élus locaux de son parti, la Ligue, mettent en place des mesures discriminatoires. Ainsi, la maire de Lodi, petite ville de Lombardie, exige depuis la rentrée que les familles étrangères ajoutent à leur déclaration de revenu en Italie une déclaration de leur patrimoine dans le pays d'origine, sous peine de voir leurs enfants exclus du ramassage scolaire et de leur appliquer le tarif le plus élevé de la cantine. Non contente de sous-entendre que les familles étrangères fraudent et abusent des mesures de solidarité, elle a également interdit aux enfants qui amènent leur propre



Manifestation de soutien au maire de Riace.

déjeuner à l'école – en majorité issus de familles en difficulté et souvent d'origine étrangère – de s'installer avec ceux qui sont inscrits à la cantine.

Salvini met en scène chacune de ces annonces, prétendant parler « à l'Italien de la rue, au voisin, à l'ami, qui n'en peut plus ». Pour toute réponse, les politiciens de centre-gauche, et en particulier ceux du Parti démocrate qui était au pouvoir auparavant, en appellent à la Constitution, à la démocratie

bafouée et aux grands principes. C'est oublier qu'ils ont eux-mêmes initié la politique contre les migrants et en particulier la campagne contre les ONG accusées de finir le travail des passeurs. C'est oublier surtout que c'est leur politique, au service du patronat, facilitant les licenciements et la précarité, qui a écoeuré le monde du travail, le laissant sans perspectives politiques, au point de permettre à des démagogues racistes d'accéder au pouvoir.

Nadia Cantale

Arabie saoudite : "notre ami le prince" élimine un opposant

La disparition et la probable élimination à Istanbul d'un journaliste saoudien par les services secrets de Riyad provoque l'embarras des dirigeants occidentaux, alliés du royaume et fournisseurs d'armes de ce client privilégié.

Le journaliste Jamal Khashoggi était exilé aux États-Unis depuis un an et collaborait au quotidien *Washington Post*. Il avait critiqué la politique du prince Mohammed Ben Salman,

actuel dirigeant de l'Arabie saoudite, la répression menée contre les opposants et les militants pour les droits des femmes et la guerre écrasant la population yéménite. Cherchant à se donner l'image

d'un moderniste, le nouveau monarque au pouvoir depuis juin 2017 n'a pas rompu pour autant avec les méthodes répressives combattant toute liberté d'expression. À l'annonce, quelques mois après sa prise de poste, de la démission forcée du Premier ministre libanais Saad Hariri retenu à Riyad, s'est ajoutée la détention au Ritz-Carlton de dizaines de personnalités

saoudiennes proches du pouvoir, accusées de corruption. Le ton était donné et la purge au sein des hautes sphères a duré trois mois. Au moment même où le prince accordait enfin aux Saoudiennes le droit de conduire, il faisait arrêter des militantes et militantes des droits des femmes.

L'autocratie saoudienne ne joue pas que de ses gigantesques richesses pétrolières. Pour asseoir son pouvoir dans la région, elle continue de mener, depuis plus de trois ans, une guerre meurtrière à la population yéménite. Sous le prétexte de soutenir le gouvernement de ce pays face aux « rebelles » Houtis, l'aviation de Riyad a déjà tué 10 000 personnes. Les commandes d'armes et d'équipements militaires modernes et coûteux sont à la hauteur des ambitions bellicistes du régime et les fournisseurs, capitalistes occidentaux très introduits auprès de leurs gouvernements respectifs, n'entendent pas renoncer à ces rentrées.

L'élimination de Khashoggi et surtout son retentissement viennent introduire un gros grain de sable dans le fonctionnement bien huilé

des réceptions officielles à Washington, Paris ou Berlin. Trump a dû émettre quelques tweets grondeurs pour critiquer son allié, décidément même pas capable d'éliminer ses opposants en silence. Mais il s'est ensuite souvenu que les « 110 milliards de dollars d'équipements militaires » commandés par le pouvoir saoudien « pourraient être dépensés en Russie ou en Chine ». Quant à Macron, malgré l'allusion lancée depuis Erevan à « des faits graves, très graves », il n'a nullement évoqué une rupture des relations commerciales avec un royaume qui a fait rentrer en dix ans près de 12 milliards d'euros dans les caisses des marchands d'armes tricolores. Foin de ces intérêts économiques, a d'ailleurs précisé le président, il s'agit d'un « partenariat de confiance avec l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis », et « d'intérêts communs dans la région ».

Un peu plus de sang sur les mains de leur allié « stratégique », comme ils disent, ne va tout de même pas gâcher une fructueuse relation entre semeurs de mort!

Viviane Lafont



En 2017, les femmes obtiennent le droit... d'assister à un match.

Air France : nouveau patron, vieille rengaine

Si le nouveau directeur général du groupe Air France-KLM, Ben Johnson, parle français avec un accent anglo-canadien, il maîtrise parfaitement la langue des patrons.

Venu d'Air Canada remplacer l'ex-PDG, Janailac, que le personnel d'Air France avait débarqué en rejetant son référendum sur une hausse dérisoire des salaires, Ben Johnson reprend et poursuit la ligne de son prédécesseur.

Chez Hop, filiale d'Air France pour les lignes régionales, il vient de lancer la troisième restructuration en trois ans, avec près de 300 suppressions de postes à la clé.

À Air France même, il sait bien sûr que la revendication d'une augmentation de 6% n'est pas oubliée après le mouvement gréviste du printemps. Dès sa prise de fonction, il s'est donc dit prêt à recevoir les syndicats, mais le geste ne l'engageait à rien.

À qui en aurait douté, il rappelait que les actionnaires avaient sa priorité. Cela n'a

pas empêché les représentants syndicaux, fiers d'être reçus trois fois par le nouveau patron, de ne rien dire pendant des jours au personnel du contenu de ces rencontres. À ceux qui les questionnaient à ce sujet dans les ateliers, les hangars, à l'escale, etc., ils répondaient ne rien pouvoir divulguer... car ils s'y étaient engagés auprès du patron!

Finalement, le 9 octobre, l'intersyndicale a publié un tract où c'est elle qui annonçait pitoyablement « *la proposition, uniquement orale* » de Ben Johnson, après des « *discussions (qui) ont duré 9 heures, jusqu'à ce (qu'il) mette fin aux échanges* ».

Alors que la direction a gelé les salaires depuis 2011, elle ne cède rien pour toutes ces années de blocage. Elle annonce 2% pour 2018, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier,



mais en incluant... la hausse de 2% que l'ancien PDG avait déjà acceptée! À ce rien, elle ajoute 2% au 1^{er} janvier 2019, mais en refusant de dire si c'est ou pas un à-valoir sur les NAO (négociations annuelles obligatoires sur les salaires) du printemps 2019!

Les nombreux salariés de la compagnie qui n'attendaient rien de ces parlottes

n'auront donc pas été déçus. De Janailac à Johnson, c'est du copié-collé, ou peu s'en faut.

Et le personnel ne connaît pas encore les contreparties que, à l'instar de la précédente, l'actuelle direction voudra lui imposer, tel un engagement des syndicats à ne pas appeler à la grève. Cela fera sans doute l'objet des

discussions lors de la nouvelle rencontre patron-syndicats prévue ces jours-ci, mais cette fois avec les seuls syndicats dits représentatifs.

Quoi qu'il en soit, on est loin, très loin des 6% de rattrapage immédiat que le personnel réclame après un blocage des salaires de plus de six ans!

Correspondant LO

Il y a de l'argent pour les salaires

Air France vient de dépenser 200 millions d'euros pour rembourser une partie d'un emprunt « perpétuel » qu'elle avait contracté en 2015.

Le taux de cet emprunt, sans date de

remboursement, est de 6,25%.

C'est tellement intéressant que seul un tiers des emprunteurs a accepté d'être remboursé. Les autres préfèrent continuer à toucher leurs intérêts

sans rien faire.

Il y a de l'argent chez les actionnaires et leurs copains de la finance.

Et il se fait sur notre dos.

Bulletin Lutte ouvrière Air France

Fonderies du Poitou : licenciements annoncés

Créées en 1980 par Renault pour fabriquer des blocs carters en fonte et des culasses en aluminium, les Fonderies du Poitou à Ingrandes-sur-Vienne, dans la Vienne, ont été scindées en deux entreprises en 1998, et ont depuis maintes fois changé de mains. L'une comme l'autre des deux entreprises n'en continuent pas moins à dépendre largement de Renault.

Aujourd'hui, le diesel n'a plus bonne presse et Renault a réduit de moitié ses commandes pour 2019. Le 21 septembre, 300 travailleurs de la fonderie Alu (en grève pour la journée) et de la Fonte (au chômage partiel) s'étaient rassemblés devant l'usine pour exprimer leur inquiétude et leur colère devant les menaces que les directions respectives font planer sous couvert de « crise du diesel ». En effet, il n'a pas fallu longtemps pour que les coups commencent à tomber.

À la Fonte, la direction a annoncé il y a trois semaines un plan « d'ajustement » des effectifs : au 31 décembre, l'équipe de nuit comprenant actuellement 103 travailleurs sera supprimée, les intérimaires seront licenciés, comme sans doute aussi de nombreux CDI. Après les multiples périodes de chômage partiel qui se sont succédé depuis le

début de l'année, entraînant des baisses de salaires, c'est maintenant le chantage à l'emploi, aux mutations arbitraires imposées à tous quel que soit l'horaire de travail, la qualification et le poste occupé.

La suppression de l'équipe de nuit aura des répercussions financières importantes pour des dizaines de salariés. Les travailleurs intérimaires, d'abord, vont se retrouver à Pôle emploi. Pour ceux qui resteront, le passage en 2x8, guère moins destructeur pour la santé, se traduira par la perte de la majoration de 30%.

Côté Alu, la direction vient de présenter son projet d'équiper l'atelier du moulage de nouvelles presses de coulée en gravité. Il n'y en a pas sur le site pour l'instant et cela devrait, selon les patrons, offrir des débouchés pour de nouvelles fabrications. Prévu sur une durée

de trois ans, ce chantier, s'il se fait vraiment, ne commencera à être opérationnel qu'au deuxième semestre 2019, et ne sera étendu sur une ligne entière qu'en 2020... à condition que de nouvelles culasses soient attribuées par Renault au site d'Ingrandes.

En attendant, l'activité baisse inexorablement de mois en mois et d'année en année, alors que Renault vend de plus en plus de voitures. Cela inquiète les travailleurs de l'Alu, qui attendent parfois des heures entières des culasses à

travailler en bout de chaîne. Ils craignent un futur plan de licenciements, quand les patrons de la Fonte auront terminé le leur.

Des élus de divers bords et les pouvoirs publics rencontrés par les syndicats seraient paraît-il inquiets de la situation des fonderies. En fait, ce qui les inquiète n'est pas tant que les fondeurs risquent de grossir les rangs de Pôle emploi mais les éventuelles réactions de leur part. Ils n'ont pas oublié la mobilisation de 2011 à l'Alu : près de huit mois de lutte acharnée, dont deux mois de grève

totale contre le projet des patrons d'alors de baisser les salaires de 25%.

Ils n'ont pas tort de s'inquiéter car les travailleurs des fonderies eux non plus n'ont pas oublié leur grève de 2011. Comme ils n'ont pas oublié que leur dur labeur a enrichi au fil des années une kyrielle d'actionnaires et de profiteurs. Après le succès des journées de grève du 21 septembre et du 9 octobre, ils pourraient bien se mettre de nouveau sérieusement en colère.

Correspondant LO



Ford – Blanquefort: les travailleurs menacés

Lundi 15 octobre, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire, qui s'était fait fort il y a moins d'un mois de trouver une solution, a annoncé que le scénario arrêté par Ford à ce jour est celui de la fermeture complète de l'usine FAI de Blanquefort et le licenciement des 900 travailleurs.

Dans un communiqué, Ford a confirmé qu'il repoussait le plan du seul repreneur qui se soit porté candidat, le belge Punch Powerglide, en justifiant cela, comble du cynisme, par le fait qu'il ne pense pas que « le plan de l'acquéreur... limite le risque futur de suppressions d'emplois »!

La réalité est sans doute plus simplement une affaire de gros sous. Le plan de reprise par Punch prévoit que Ford finance une période de transition en passant commande de boîtes de vitesse auprès de Punch pendant deux ou trois ans. Ford, qui optimise sa production en la réorganisant à l'échelle

du globe, estime que le site de Blanquefort, même repris par Punch, grèverait encore trop ses profits.

Même si Ford et Punch trouvent finalement un accord, aux frais de la collectivité, comme on ne peut en douter, si le site est effectivement repris par Punch, il est d'ores et déjà prévu que ce soient les travailleurs qui payent. Le plan de reprise ne concernerait au plus que 360 d'entre eux, qui perdraient 13 jours de RTT, se verraient imposer un gel des salaires, une diminution de 12% de la prime d'équipe et la suppression de la prime de cantine. 150 ouvriers seraient mutés sur l'usine sœur Getrag, qui

produit des boîtes de vitesse manuelles, et les 400 restants seraient pour la plupart poussés vers des pré-retraites de misère, à hauteur seulement, comme dans le plan de licenciements, de 70% de leur salaire. Les profits de Punch seraient par contre garantis à 100%, les collectivités locales et l'État étant d'ores et déjà prêts à le subventionner à hauteur de 17,5 millions d'euros.

Bruno Le Maire et les élus régionaux se plaignent d'être menés en bateau par Ford. Mais eux mènent les travailleurs en bateau avec leurs discours et leurs promesses qui ne servent qu'à les lanterner. Ford ou Punch sont ceux qui possèdent les capitaux et ce sont eux qui décident en fonction seulement de leur profit. Pendant que patrons et gouvernement se renvoient la balle, c'est la vie et l'avenir des



travailleurs et de leurs familles qui sont en jeu.

Pour les emplois comme pour de meilleures conditions de départ, les travailleurs n'ont d'autre choix que de lutter pour faire payer les patrons le plus cher possible. Ils ne peuvent compter que sur le rapport de force qu'ils sauront instaurer.

Correspondant LO

Le 25 octobre, la fédération CGT de la métallurgie organise une manifestation nationale pour l'emploi, en soutien notamment aux travailleurs de Ford. Elle partira à 13 h de la place de la République, à Bordeaux. Il faudra être nombreux.

La Poste – Paris La Chapelle: la réorganisation ne passe pas

Profitant de la journée du mardi 9 octobre, le personnel du centre postal de La Chapelle à Paris s'est mis en grève jusqu'au lundi suivant.

Depuis le 17 septembre, les travailleurs de ce centre étaient soumis à une énième réorganisation particulièrement importante, avec des effectifs encore diminués et des tournées allongées pour les facteurs. Le courrier de chaque jour ne pouvait pas être entièrement distribué et s'accumulait. Tout allait à vau-l'eau.

Même le matériel ne suivait pas. Des facteurs étaient contraints de trier

et de préparer leur tournée à même le sol dans des petits locaux de fortune extérieurs au centre, dénommés îlots par La Poste. Il y eut même une tentative de faire sortir des facteurs avec 180 recommandés en sacoche. Trop c'était trop! Tous les services étaient touchés d'une manière ou d'une autre, et se mirent donc dans le mouvement.

Cette situation n'a rien d'exceptionnel ni de local.

La Poste a programmé de longue date pour l'ensemble des centres parisiens les mêmes réductions de personnel, fermetures de locaux et de services, les mêmes diversifications et amplitudes aggravantes des horaires de travail, étalés du lundi matin au samedi soir. À tout cela s'ajoute la distribution des imprimés publicitaires effectuée jusqu'à présent par Mediapost, une filiale de La Poste, dont les salariés perdraient leur emploi. Tout cela est inadmissible.

Face à ce mouvement, la direction a quand même

dû faire mine de céder un peu. Il y aura quatorze travailleurs en CDD en renfort jusqu'au 31 décembre, la situation devant être normale à cette date d'après elle. Le nombre de recommandés à présenter serait limité à quinze pour les îlots jusqu'au 31 décembre. La distribution des imprimés publicitaires prévue pour le 15 octobre sera effectuée en dehors des tournées régulières par du personnel temporaire jusqu'au 15 décembre. De même pour les paquets.

De l'avis général, cela ne règle rien, mais au moins

les grévistes ont montré leur volonté de ne pas subir sans mot dire. Les postiers de La Chapelle ont eu aussi la visite imprévue et reconfortante d'une vingtaine de collègues des Hauts-de-Seine, eux aussi en grève depuis longtemps, venus apporter leur encouragement. Ils ont été chaleureusement applaudis.

Tous les postiers sont traités de la même manière par la direction. Ils ont toutes les raisons de réagir ensemble.

Correspondant LO

La Poste – Vernon: non aux suppressions de tournées!

À Vernon dans l'Eure, vingt-cinq facteurs, soit tous les titulaires, ont fait deux jours de grève d'avertissement à l'appel de SUD, lundi 15 et mardi 16 octobre, contre la nouvelle organisation des tournées que La Poste veut leur imposer.

La cadre a d'abord fait mine de consulter les agents... avant d'imposer sa propre réorganisation de la distribution des lettres, sans tenir aucun compte des observations et objections des facteurs car, d'après elle, son projet est parfait puisque calculé par un logiciel sur ordinateur.

En réalité, l'objectif est de supprimer deux tournées sur les vingt-quatre

actuelles, alors que deux ont déjà été supprimées en 2014. Et pour arriver à ce résultat, l'ordinateur impose des joyusetés dont les facteurs ne veulent pas, comme par exemple devoir remonter un sens interdit à vélo.

Le mouvement des facteurs est compris d'un large public d'utilisateurs, si on en juge par ceux qui viennent aux nouvelles, avec un mot de soutien. Une

commerçante du centre-ville a même pris l'initiative d'une pétition de soutien des commerçants et habitants du quartier. Les commerçants connaissent leurs facteurs et sont bien placés pour savoir que, lorsque le courrier n'est pas distribué, parfois plusieurs jours de suite, c'est parce que les effectifs sont insuffisants et que la direction de La Poste ne fait pas toujours remplacer les facteurs en congés.

Mardi 16 octobre au matin, une dizaine de grévistes discutaient entre eux devant le bureau central et expliquaient leur mouvement aux usagers qui



s'arrêtaient. Mais ils ont tout de suite aussi remarqué le camion d'une société privée de livraison de colis un peu plus loin: le chauffeur laissait le camion en double file, l'arrière ouvert, et courrait déposer un colis. C'est ce genre de dégradation des

conditions de travail que les grévistes combattent.

Si la direction ne tient pas compte de l'avertissement, ils sont décidés à relancer la grève, cette fois en illimité, dès la semaine suivante.

Correspondant LO

CHU – Rouen : dans de sales draps

On sait que le personnel soignant des hôpitaux est au bout du rouleau. Ce qu'on sait moins, c'est que la politique d'économies à outrance pèse à tous les niveaux, frappe toutes les catégories.



Ainsi, lundi 8 octobre, une partie du personnel de la blanchisserie du CHU de Rouen a débrayé pour exiger de la direction des conditions de travail correctes et les embauches que cela nécessite. Ils en ont profité pour dénoncer devant France 3 les cadences infernales, et sont allés devant la direction du CHU pour demander à être reçus.

Avec le linge de quatorze autres établissements en plus du CHU, c'est au total 28 tonnes de linge par jour qu'il faut laver. Comme les effectifs ne permettent pas de le faire, la direction de la blanchisserie a fait mine de traiter le problème... en allongeant les horaires de fonctionnement, mais sans le moindre effectif supplémentaire.

Par exemple, au tri du linge, là où sept personnes travaillent en une seule équipe, il n'y en a plus que deux par équipe, mais il y a trois équipes : le matin, le soir et la fin de semaine. Les cadences sont devenues impossibles à tenir, et la direction parle même de monter une équipe de nuit... toujours sans augmenter l'effectif ! Cela devient intenable.

Du linge sale qui n'a pas pu être traité, faute de monde, pourrait littéralement devant l'usine. Parfois, du linge souillé doit être jeté, faute d'avoir pu être lavé à temps. Du coup, au CHU il y a pénurie de linge propre. On doit perdre du temps à en chercher dans les services voisins, voire à l'autre bout de l'hôpital, à la lingerie, pour se dépanner. En désespoir de cause on utilise même des draps jetables en non-tissé.

Devant le coup de colère des travailleurs de la blanchisserie, la direction a accepté d'envoyer une vingtaine d'intérimaires en renfort... pour une quinzaine de jours pour le moment.

Pas sûr que cela suffise à faire tomber la fièvre...

Correspondant LO

Hôpital Yves-Le-Foll Saint-Brieuc : démission de 120 médecins

Mardi 9 octobre 2018, 120 médecins de l'hôpital de Saint-Brieuc ont décidé de démissionner de leur fonction de représentation administrative, notamment au sein de la Commission médicale d'établissement, la CME, qui a pour mission d'assurer le bon fonctionnement des services.

C'est la conséquence directe du conflit qui les oppose à la direction de l'établissement depuis plusieurs mois. Le mécontentement des médecins s'était déjà exprimé durant l'été, entraînant la démission du président de la CME. Ils contestent, entre autres, la direction autoritaire qui prend des décisions les concernant sans concertation, notamment en ce qui concerne le projet de construction du futur pôle ambulatoire, les promesses non tenues... Ils entendent également protester contre le non remplacement des CDD et les conditions de travail rendues difficiles, du fait du manque d'effectifs, par la direction qui applique en ce sens les recommandations gouvernementales d'économies.

La crise couvait donc depuis longtemps mais les tensions se sont aggravées lorsque la direction a annoncé que l'hôpital accusait

un déficit de 5 millions d'euros et laissait entendre qu'il faudrait encore faire des économies.

Par leur geste spectaculaire, les médecins de l'hôpital de Saint-Brieuc ont tenu à faire savoir que la santé publique ne doit pas être soumise à la dictature de la finance, et qu'ils tiennent à défendre le service public de santé. Par ailleurs les assistants de régulation du SAMU 22 CGT se sont également mis en grève à partir du lundi 15 octobre pour dénoncer le manque d'effectifs entraînant une dégradation de la prise en charge des patients et une aggravation de leurs conditions de travail.

Le gouvernement sait trouver les ressources pour garantir aux patrons de ne manquer de rien, l'argent public devrait aller en priorité au fonctionnement des services publics, dont ceux de la santé.

Correspondant LO

Le Blanc : contre la fermeture de la maternité

Jeudi 12 octobre, une soixantaine d'élus municipaux sont allés présenter leur démission au préfet de l'Indre pour protester contre le projet de fermeture de la maternité du Blanc.

Depuis trois mois, les manifestations se sont succédé dans cette commune de 6 000 habitants de l'Indre pour empêcher cette fermeture.

Depuis fin juin, les accouchements y sont interrompus et c'est la fermeture définitive qui est programmée par l'Agence régionale de santé, suivant les consignes du ministère. Trois cents à quatre cents femmes accouchaient par an dans cet établissement. Les futures mères devraient à l'avenir rejoindre les maternités situées à Châteauroux, Châtelerault ou Poitiers, à plus d'une heure de route,

Le prétexte avancé de cette fermeture, ici comme ailleurs, est « la mise en jeu de la sécurité des prises en charge », ce que démentent les soignants.

C'est uniquement la pénurie de personnel, orchestrée

par la direction hospitalière, qui représente un danger. Et plutôt que d'augmenter l'effectif, elle propose carrément de supprimer l'établissement et de réaliser ainsi des économies sur le dos des soignants et de la population des environs. Moins de médecins, moins de sages-femmes à proximité, voilà comment le gouvernement veut assurer

la sécurité des patientes et des nouveau-nés !

Derrière la fermeture de la maternité, l'avenir du service de chirurgie, des urgences et de l'école d'infirmières est aussi en jeu, et pour les mêmes raisons strictement financières.

En 2011, Xavier Bertrand, alors ministre de la Santé, avait déjà programmé la fermeture de la maternité du Blanc. Devant la mobilisation, il avait dû reculer en accordant un moratoire, renouvelé en 2012.

Agnès Buzyn, l'actuelle ministre des économies sur la santé, tente à nouveau de la liquider. Mais au Blanc

la population « ne se plaint pas », elle lutte contre une décision inacceptable.

Christian Bernac



Devant la maternité du Blanc.

Maternités : une liquidation continue

Deux tiers des maternités ont fermé en France en quarante ans. Alors que les naissances sont restées relativement stables, autour de 800 000 par an, le nombre de maternités a donc été réduit de façon drastique depuis les années 1980.

Ce sont les petites maternités qui ont été les premières touchées par les

fermetures, imposant des trajets toujours plus importants, en particulier en milieu rural. Cela induit non seulement un coût supplémentaire de transport mais surtout un risque non négligeable pour la santé de la femme et du nouveau-né. Ainsi une étude réalisée en Bourgogne en 2013 indiquait que, « pour des temps supérieurs à 45 minutes, les

taux bruts de mortalité (enfants mort-nés) passent de 0,46 % à 0,86 % et ceux de la mortalité périnatale (décès d'enfants de moins de sept jours) de 0,64 % à 1,07 % ».

Des engagements avaient été pris par Hollande de ne pas mettre un citoyen à plus de 30 minutes d'une prise en charge. Dans ce domaine

comme dans d'autres, il a fait exactement le contraire et le gouvernement actuel continue sur la même lancée, liquidant les soins de proximité pour des raisons de rentabilité.

De la prise en charge de la naissance à celle de la vieillesse, la loi du profit impose recul sur recul à toute la société.

C. B.

SNCF : accidents mortels et rentabilité

Le même jour, le 10 octobre, trois cheminots sont morts au travail, sur les voies. Les enquêtes sont en cours pour déterminer les circonstances exactes, mais les cheminots savent, dans leur travail quotidien, que sécurité ne rime pas avec rentabilité.

Ce jour-là, près de Tarbes, lors de travaux sur une portion pentue des voies, à 4h15, un engin de chantier a heurté un engin de maintenance. Deux ouvriers, de 33 et 55 ans, y ont perdu la vie. Il y a eu trois blessés dont un a été hospitalisé en « urgence absolue ». Ces ouvriers travaillaient pour une entreprise sous-traitante de SNCF Réseau, Engie Ineo Ferroviaire.

Le milieu ferroviaire a toujours été dangereux. Il y a plus d'un siècle, les cheminots étaient surnommés « la chair à tampon », tant ils risquaient leur vie sur les voies.

Les travaux sur celles-ci ne laissent aucune place à l'improvisation. Ils nécessitent un matériel en parfait état, des effectifs à la hauteur et de la part de tous une formation adéquate et la compréhension des règles de sécurité.

Mais ce souci est en contradiction avec la recherche croissante de profit.

Ainsi, pour contourner la réglementation du travail, SNCF Réseau, chargé de l'infrastructure ferroviaire, est en train de généraliser la sous-traitance. Alors que les cheminots de l'équipement assuraient eux-mêmes la majeure partie des travaux de rénovation, la sous-traitance représente déjà plus de 50% des effectifs et atteindra 55% en 2020. Le mot d'ordre donné aux agents SNCF est : « Il ne faut plus faire, mais faire faire. » Une des premières conséquences est le nombre d'accidents mortels dans ces entreprises sous-traitantes : cinq en 2017. Les conditions de travail y sont pour beaucoup.

Par exemple, la SNCF a elle-même créé Sféris en 2012, une filiale à 100%, destinée à servir, d'après son PDG, « de poisson pilote de l'externalisation des travaux ferroviaires ». Alors que les effectifs de SNCF Réseau ont fondu, ceux de Sféris sont passés de 100 à 828 en six

ans. Les cheminots de Sféris sont soumis à la convention collective du bâtiment et non à celle de la SNCF. La direction a admis, d'après une enquête de l'hebdomadaire *Politis*, que certains salariés avaient travaillé 22 heures d'affilée, certains pointant à 76 heures par semaine en toute illégalité. Sur certains chantiers, ils dorment dans des conditions indignes, comme des campings, alors qu'ils travaillent de nuit.

Les salariés morts près de Tarbes travaillaient pour une autre entreprise, mais la logique de l'externalisation est toujours la même : dégrader les conditions de travail en risquant la vie des ouvriers.

À Paris Saint-Lazare, le cheminot tué le même jour comptait, lui, trente années de service. Il était devenu cadre et connu pour son investissement. Il a été retrouvé, écrasé par un train, seul dans une zone particulièrement dangereuse : plusieurs accidents mortels s'y sont déjà produits.

Dans une telle zone, le principe de précaution devrait imposer le déroulement de travaux en dehors de la circulation des trains,



Une ancienne affiche syndicale.

entre 1 h 30 et 4 heures. Mais à l'entretien des voies en Île-de-France, un retard considérable a été accumulé pour cause de suppression d'effectifs dans les années 1990 et 2000. Il se traduit aujourd'hui par des travaux tous azimuts, au mépris de la sécurité des travailleurs.

Chaque jour vingt cheminots sont victimes d'accidents de travail et, année après année, ce chiffre progresse. De la même façon,

dans tous les secteurs le nombre d'arrêts-maladie explose du fait du stress, des méthodes de management expérimentées à France Télécom et qui conduisent de plus en plus à des suicides ou des dépressions. Quand les cheminots disent, comme lors de la grève au printemps dernier, qu'ils doivent lutter pour « sauver leur peau », ce n'est pas au sens figuré.

Christian Bernac

Contre la fermeture des guichets à Paris Austerlitz

Le 11 octobre, les agents commerciaux de vente Grandes lignes de la gare de Paris Austerlitz se sont réunis à l'appel de la CGT et SUD à la suite de l'annonce de la suppression de 80 postes de vendeurs.

Pour atteindre ses objectifs de suppression d'emplois, la direction veut fermer les huit boutiques SNCF situées à l'extérieur des gares entre février et décembre 2019, comme par exemple dans le centre commercial Italie 2, ou dans la Bibliothèque François-Mitterrand. Elle veut aussi supprimer le guichet « accueil

information » en gare. Tant pis pour les usagers, ils pourront se plaindre... par Internet.

À cette annonce, bon nombre de cheminots confiaient leur dégoût devant la liquidation annoncée de leur métier et une énorme inquiétude sur l'avenir de chacun. Mais le sentiment qu'il faut réagir

collectivement s'est aussi imposé.

45 personnes sont venues à cette première assemblée, c'est-à-dire la plupart des employés de la vente ainsi que quelques agents d'autres services et les représentants d'une association d'usagers.

Tous étaient très satisfaits de s'être ainsi retrouvés nombreux. Toutes les boutiques et points de ventes étaient fermés ce jour-là.

Les agents ont vidé leur sac devant les deux directeurs, notamment sur

les annonces de fermeture des boutiques et les pseudo-reclassements ainsi que sur les conditions de travail qui ne cessent de se dégrader pour ceux qui gardent encore leur poste. Une commerciale a relaté son parcours dans le reclassement, sans perspective de poste depuis plus de 6 mois. Sous prétexte qu'il faut envisager tous types de postes, la direction a proposé aux plus bricoleurs de faire de la soudure dans les ateliers!

Après l'envahissement du comité hygiène et sécurité, une nouvelle assemblée

s'est tenue. Le principe d'une pétition destinée aux usagers a été adopté et l'association d'usagers présente a proposé d'aider à la faire signer devant les boutiques.

Ces suppressions massives d'emploi dans les guichets touchent de nombreuses gares et la totalité des grandes gares parisiennes. Face à la pression individuelle que la direction veut faire peser sur chaque cheminot, le regroupement et l'action collective s'imposent.

Correspondant LO

Usine d'Arc : trois débrayages

Jeudi 4, lundi 8 et jeudi 11 octobre, à chaque date, entre 70 et 100 salariés de l'usine d'Arc, à Arques dans le Pas-de-Calais, ont débrayé à l'appel des syndicats SUD et FO, et se sont rassemblés à l'entrée de l'usine. Depuis des années, les conditions de travail se dégradent : accélération des cadences, postes supplémentaires imposés,

bruit, vapeurs de toutes sortes, poussière, pressions de l'encadrement. Ces derniers mois, après avoir été exploités pendant des années, plusieurs dizaines de salariés en invalidité ont été licenciés. La précarité est la règle dans cette entreprise où 1 000 salariés sur 5 500 sont intérimaires ou en contrat.

À cela s'ajoute que les

actionnaires, les anciens comme les nouveaux, font planer le doute sur la viabilité de l'usine.

Alors les salariés qui ont tenu à dire qu'ils en ont assez ont eu raison. Ils ont peut-être été minoritaires mais ils montrent le chemin à suivre. Ce n'est qu'un début, le combat continue...

Correspondant LO



Fruehauf – Auxerre : les semi-remorques se mettent en mouvement



Mardi 9 octobre, les ouvriers de l'usine Fruehauf d'Auxerre se sont mis en grève pour exiger une augmentation de salaire. Ils ont occupé le site jusqu'au lendemain en fin de matinée.

L'usine Fruehauf produit des semi-remorques et emploie environ 700 personnes dont 300 intérimaires, dont la plupart sont des ouvriers qualifiés en soudure, chaudronnerie et autres métiers de la métallurgie. Rachetée il y a trois ans par le groupe polonais Wielton, l'usine est en pleine restructuration depuis fin 2017 pour transformer une partie de la production en travail à la chaîne. La grève arrive après trois semaines de tensions dans l'usine.

Un premier débrayage, spontané, avait eu lieu jeudi 20 septembre, dans la matinée. Environ la moitié des ouvriers s'était rassemblée devant les bureaux de la direction pour exiger une augmentation des salaires, insuffisants et souvent de l'ordre du smic. De plus les ouvriers doivent travailler avec un matériel vétuste et dangereux, au point que certains viennent avec leurs propres outils. Pourtant, depuis fin 2017, la direction a investi 16 millions d'euros pour acheter des robots, dont chacun sait qu'ils ne

simplifieront pas la tâche des ouvriers, au contraire.

L'annonce mi-septembre que la direction polonaise rachetait un constructeur anglais pour 26 millions d'euros, dont 8 venaient des fonds de trésorerie de Fruehauf, est très mal passée, au point de provoquer la réaction spontanée du 20 septembre. Lors des négociations, le syndicat a demandé une augmentation de 60 euros net par mois. Devant le refus de la direction, il a décidé de lancer une grève avec blocage de l'usine.

Débutée mardi 9 octobre à 10 heures, cette action a été très suivie par les ouvriers, en rassemblant dès le début plus d'une centaine, rapidement davantage. Ils sont d'abord allés manifester dans les bureaux, puis sont allés faire le tour de l'atelier pour appeler ceux qui travaillaient encore à venir faire grève eux aussi, le laissant quasiment vide, car presque tout le monde était en grève :

La direction a fait une nouvelle proposition : augmentation immédiate

de 22,5 euros et nouvelle augmentation de 22,5 euros l'année prochaine, à condition de ne pas négocier d'augmentation pour les NAO. Elle a été rejetée à la quasi-unanimité par les grévistes qui se sont alors organisés pour se relayer sur le blocage. Durant la nuit, plusieurs ouvriers sont restés, certains revenaient après être sortis, tandis que les collègues de nuit arrivaient. Environ 80 ouvriers sont restés sur le site pour le bloquer, dans une ambiance chaleureuse.

C'est la première grève de l'usine depuis 2011, la première tout court pour beaucoup d'ouvriers, fiers de la faire et de pouvoir se déplacer librement dans l'usine sans chefs sur le dos – si ce n'est ceux qui faisaient grève eux aussi ! Des intérimaires ont montré leur solidarité en venant sur le piquet de grève, bien qu'ils ne soient pas concernés par l'augmentation. C'était l'occasion pour les grévistes de discuter entre eux de leur salaire et de constater les écarts, tout en trouvant que personne ne touchait assez.

Le lendemain, de nouvelles négociations ont eu lieu, à l'issue desquelles la direction rajoutait les augmentations générales aux 45 euros déjà obtenus. La CGT proposait alors aux grévistes présents la reprise du travail à 13 heures, sans que cela suffise pour remplir les ateliers l'après-midi...

L'usine Fruehauf d'Auxerre n'a pas produit beaucoup de semi-remorques cette semaine-là. Pour un certain nombre d'entre eux, les ouvriers auraient certainement été prêts à poursuivre leur grève quelques jours de plus.

Correspondant LO

Nestlé-Beauvais : non aux suppressions d'emplois !

Mercredi 10 octobre, le directeur général de Froneri (ex-Nestlé) annonçait la fermeture de l'usine de Beauvais d'ici le mois de mars prochain. C'est rayer d'un trait de plume 317 emplois directs, et pas loin de 500 avec les intérimaires, sous-traitants et prestataires du gardiennage, du ménage et autres.

De plan social en plan social, Nestlé-Beauvais est tombé de 2 500 salariés en 1990 à 317 aujourd'hui. À l'origine, une partie de l'usine fabriquait des surgelés, l'autre partie des crèmes glacées. Le premier secteur a été fermé en 2014. En 2017, un concurrent britannique, R&R, prenait la direction de l'usine à travers une joint-venture avec Nestlé. Chacun des deux associés-complices détenait 50% de la nouvelle société, Froneri. Aussitôt conclu cet accord, Froneri lançait dans son usine de Bretagne une ligne de production en tous points semblables à celles qui, à Beauvais, fabriquaient les cornets Extrême. En juin dernier, l'autre production importante de Beauvais, le vrac 1 litre, lui était retirée.

Même si tout monde avait en tête la fin prochaine de l'usine, l'annonce a fait l'effet d'un coup de massue. Il y aurait 115 départs en retraite anticipée, une centaine de postes à pourvoir dans d'autres usines du groupe. Mais personne n'y croit vraiment, et, de toute façon c'est le sentiment

d'être jetés comme des malpropres qui domine, « alors qu'on leur a fait gagner de l'argent pendant des années ! »

Dans les jours qui ont suivi l'annonce, personne évidemment n'a eu le cœur à travailler. Il y a de la colère, alimentée par la conscience que « Nestlé fait faire le sale boulot par d'autres pour protéger son image », et par le fait que l'usine est loin d'être déficitaire. La brutalité de l'annonce renforce le sentiment d'injustice et de révolte. Les derniers plans s'étaient déroulés sans licenciements secs. Mais cette fois « ce n'est plus la même chose, il va falloir se battre ».

La direction, en présentant son plan, a souligné qu'elle voudrait que cela se passe dans le calme, pas comme dans d'autres usines. Comme PSA, Goodyear, ou Continental ? C'est bien l'aveu involontaire que la seule chose qu'elle craint, c'est une lutte collective et déterminée des travailleurs de Nestlé – Beauvais pour défendre leur peau, leur droit à l'existence.

Correspondant LO



Thyssenkrupp – Sarreguemines : la dictature des actionnaires

Thyssenkrupp veut licencier d'ici Noël un tiers des effectifs, soit une trentaine de salariés, sur le site de la zone industrielle de Sarreguemines.

La manifestation du 9 octobre à Metz a été une première occasion pour les ouvriers du site de

manifester leur colère en affirmant qu'ils ne compaient pas se laisser faire.

Le groupe parle pour se justifier de difficultés liées au marché. Mais la réalité, c'est sa volonté de faire monter le cours de l'action et de rajouter 200 millions aux

bénéfices déjà énormes de cette multinationale de la sidérurgie, qui envisage de supprimer pas moins de 2 000 emplois dans ce secteur sur l'ensemble du groupe.

Thyssenkrupp est un immense conglomerat de 130 000 salariés et

34 milliards de chiffres d'affaires. Il vient de racheter Tata Steel et est en train de se scinder en deux sous la pression des actionnaires : le jour de l'annonce de cette scission fin septembre, le cours en Bourse a grimpé de 20 % ! Cette pression

des actionnaires est tellement forte que le président du directoire a démissionné en juillet, dénonçant la « terreur psychologique » que ceux-ci font régner pour avoir plus de profits. C'est dire !

Étienne Hourdin

Hôtel Park-Hyatt - Paris : la lutte continue

En grève depuis le 25 septembre, des salariés de la société de nettoyage sous-traitante de l'hôtel Park-Hyatt-Paris-Vendôme et des salariés de l'hôtel ont été violemment délogés, vendredi 12 octobre à 6 h 25, par des vigiles envoyés par la direction. Deux d'entre eux ont été blessés et hospitalisés, pour l'un avec une blessure sérieuse.

Depuis le début du mouvement, la direction de cet hôtel, dont la suite la plus chère est à 18 000 euros, s'assoit sur le droit et utilise illégalement des intérieurs pour casser la grève. Comme cela ne suffit pas, elle a recours maintenant à ses nervis contre les grévistes. Cerise sur le gâteau, ce même jour la préfecture a envoyé la police, non pas

contre le directeur-voyou mais contre les grévistes eux-mêmes, les accusant faussement d'entrave à la circulation. Pendant quatre heures, les policiers ont retenu une vingtaine d'entre eux dans une rue adjacente, les empêchant de tenir leur assemblée générale.

Dès le lendemain, un rassemblement de deux cents personnes dénonçait cette

intervention au secours des patrons de l'hôtellerie. Loin de se laisser intimider, les 70 grévistes (60 sous-traitants et 10 salariés d'Hyatt) poursuivent leur lutte et exigent l'intégration des salariés du sous-traitant dans le personnel de l'hôtel. Le Park-Hyatt est en effet le seul palace en France à avoir recours à la sous-traitance. Et même si leurs salaires sont supérieurs à ceux du personnel de l'hôtel, les salariés de STN estiment devoir avoir les mêmes droits et la même stabilité de l'emploi que leurs collègues. Ils sont bien décidés à obtenir pour les salariés du site une augmentation de trois euros de



l'heure, somme obtenue par les salariés sous-traitants lors d'une précédente grève.

Tous revendiquent une diminution des cadences : dans les autres palaces, les femmes de chambre font sept chambres alors qu'on leur demande d'en faire neuf et demi, sans même fournir le matériel adéquat puisqu'elles doivent attendre parfois une bonne demi-heure l'aspirateur utilisé dans une autre chambre. Les luttes précédentes ainsi

que leur organisation actuelle dans le syndicat CGT-HPE (Hôtel de prestige et économique) leur ont permis jusqu'ici de gagner la fin du travail à la tâche et des augmentations de salaire.

La CGT-Commerce appelait à se rassembler jeudi 18 octobre à 11 heures devant l'hôtel pour dénoncer le coup de force de la direction et soutenir les grévistes, qui ont revoté la grève à l'unanimité.

Correspondant LO

Municipaux - Trélazé : contre la suppression de RTT

La mairie de Trélazé, dans le Maine-et-Loire, emploie actuellement plus de deux cents agents. Depuis jeudi 11 octobre, environ 70 d'entre eux sont en grève pour s'opposer à la décision du maire, ex-député PS rallié à Macron, de supprimer quatre jours de RTT.

En effet, le maire veut appliquer une préconisation de la Cour des comptes qui dit que le temps de travail des employés municipaux doit être de 1607 heures par an. Mais cette préconisation n'a évidemment rien

d'obligatoire pour les communes. Il y a bien un projet gouvernemental de rendre ces 1607 heures obligatoires dans le cadre d'une future loi sur la Fonction publique qui sera discutée en 2019, mais le maire de

Trélazé veut manifestement prendre de l'avance, montrer qu'il est plus royaliste que le roi.

Les travailleurs de la commune ne l'entendent pas de cette oreille. Ils veulent conserver leurs jours de RTT, en application du protocole sur les 35 heures signé en 2001 par le même maire qui aujourd'hui veut le remettre en cause. La plupart des employés municipaux perdraient environ quatre

jours de congés, mais pour d'autres, comme les Atsem des écoles maternelles, la perte pourrait se monter à sept jours.

Cela fait des années maintenant que la commune de Trélazé ne remplace plus les départs en retraite. Le nombre d'employés municipaux diminue constamment, mais pas les tâches à accomplir, bien au contraire. La commune s'est agrandie, de nouveaux

quartiers ont été construits, et les travailleurs de la commune sont de moins en moins nombreux pour accomplir leurs missions, au détriment de leurs conditions de travail et du service rendu à la population.

Les employés municipaux de Trélazé ont toutes les raisons de s'opposer par la grève à cette tentative de leur reprendre leurs jours de RTT.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme

tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Maroc: le bras armé de l'Europe contre les migrants

Depuis le mois de juillet, plus de 7 000 migrants subsahariens ont été déplacés de force vers le sud du Maroc. La police maritime a aussi tiré à deux reprises sur des embarcations de migrants marocains, tuant une jeune femme et faisant plusieurs blessés.

Les autorités marocaines ne sont là que le bras armé de l'Union européenne, qui cherche ainsi à diminuer le flux de migrants tentant d'atteindre l'Europe en partant du Maroc.

La route passant par la Libye et l'Italie étant devenue particulièrement difficile du fait de la fermeture des ports italiens par Salvini, le nombre de migrants qui tentent le voyage du Maroc à l'Espagne a notablement augmenté ces derniers mois. 40 000 personnes sont arrivées depuis le début de l'année 2018 sur les côtes espagnoles en traversant le détroit de Gibraltar, contre 28 000 en 2017 et 14 000 en 2016. D'autres ont réussi à franchir à plusieurs

centaines les barrières hérissées de barbelés et de lames tranchantes de l'enclave espagnole de Ceuta en territoire marocain.

Pour le gouvernement espagnol comme pour les autorités européennes, il s'agit de fermer cette nouvelle route vers l'Europe et, pour cela, les gouvernements européens peuvent compter sur l'appui sans faille du gouvernement marocain. Tous collaborent au sein d'un « commandement unique » chargé du contrôle de l'émigration irrégulière dans le détroit de Gibraltar. La Commission européenne vient par ailleurs de décider l'attribution en urgence de 55 millions d'euros pour « des programmes de gestion



des frontières au Maroc et en Tunisie », c'est-à-dire pour que ces deux pays mettent plus de moyens dans la surveillance de leurs côtes.

Ces politiques infâmes décourageront sans doute certains candidats au départ vers l'Europe, mais elles ne pourront pas arrêter le flux

de migrants qui fuient la misère et le manque total de perspectives. Les Africains subsahariens qui ont été conduits de force à environ 900 km au sud de Tanger ne pensent qu'à mettre un peu d'argent de côté pour remonter vers le nord et tenter à nouveau la traversée.

Et bien des jeunes Marocains, réduits au chômage et à la pauvreté, sont tout aussi déterminés à rejoindre l'Europe, prêts à payer 6 000 à 7 000 dirhams (environ 600 euros) pour prendre place dans une embarcation au péril de leur vie.

Valérie Fontaine

Liberté pour Georges Ibrahim Abdallah !

Comme chaque année, le comité de soutien au militant communiste libanais Georges Ibrahim Abdallah appelle à manifester à Lannemezan où il est emprisonné.

Connu pour son engagement en faveur de la cause

palestinienne, il est en prison depuis 34 ans pour un crime qu'il n'a pas commis. Bien que libérable depuis dix-neuf ans, il reste dans les oubliettes de la République.

Rendez-vous samedi 20 octobre à 14 heures à la gare de Lannemezan pour

partir en cortège vers la prison.

Des départs en bus sont prévus le 20 octobre depuis Bordeaux, Toulouse et Marseille, et depuis Paris, la veille à 22 heures. S'inscrire sur le site liberonsgeorges.samizdat.net

Livreurs à vélo : combattre la mise en concurrence des travailleurs !

Ils avaient au dos leur sac trop grand en forme de cube aux couleurs flashy, devenu familier dans les grandes villes. Mais ce n'est pas pour livrer un burger ou une pizza qu'une quarantaine de livreurs de repas à vélo se sont réunis place de la République à Paris le 12 octobre.

En se réunissant à l'appel de l'un d'entre eux sur les réseaux sociaux pour protester contre la dégradation des conditions que leur impose la plateforme Deliveroo, les livreurs faisaient une tentative de briser leur isolement.

Travaillant pour des plateformes fonctionnant sur le même modèle qu'Uber, leur situation illustre comment le patronat utilise la

concurrence pour imposer des conditions que la classe ouvrière avait été capable de refuser depuis des décennies.

Les livreurs liés à Deliveroo sont mis en concurrence pour le choix des créneaux, qui se fait en ligne. Les créneaux les plus recherchés échappent à ceux dont la connexion est trop lente ou qui ont une mauvaise notation par la plateforme :

il faut, pour l'éviter, être parmi les plus assidus et les plus rapides à livrer. La pression est permanente : les délais pour livrer sont courts et parfois déjà écoulés lorsque le livreur reçoit l'ordre de livraison ! Il faut donc rouler à toute vitesse, dans le stress et les dangers de la circulation.

Depuis août 2017, la plateforme Deliveroo ne paye plus de tarif horaire mais un tarif à la course. Elle vient de décider de modifier celui-ci, ce qui se traduirait par des baisses de salaire de 200 à 300 euros par mois pour un livreur à temps plein.

Enfin, les plateformes

imposent aux livreurs le statut de micro-entrepreneur : pas de droit au chômage, pas de congés payés ni de congé maladie. Il n'y a aussi aucune limite officielle à l'arbitraire du patron qui décide si, quand et combien le travailleur peut travailler.

Ces emplois de livreur semblent être de moins en moins souvent des jobs d'appoint, de plus en plus des activités principales à plein temps. Les travailleurs sont poussés à les accepter par la pression du chômage. Répondant au journal *Le Monde*, un porte-parole de Deliveroo brandissait contre les manifestants une

menace en avertissant : « On travaille avec dix mille livreurs en France et, rien que la semaine dernière, quatre mille personnes ont postulé. »

Les manifestants n'étaient peut-être que quarante sur la place de la République, mais au fond ils mettaient leurs pas dans ceux de générations de travailleurs, dans la lutte toujours renouvelée contre l'exploitation et ce qu'Engels appelait déjà en 1845 le « nerf vital de l'ordre social actuel » : la concurrence imposée entre les travailleurs par les capitalistes.

Nicolas Carl

Belgique : une liste Lutte ouvrière aux élections communales

Les élections des conseils communaux des 589 communes de Belgique ont eu lieu le 14 octobre. À La Louvière, une ancienne ville minière et sidérurgique de 80 000 habitants, fortement marquée par le chômage, les militants de Lutte ouvrière en Belgique ont présenté une liste de quatre

candidats, travailleurs et pensionnés, deux hommes et deux femmes.

Elle a obtenu 623 voix, 1,44 % des votes valables, un résultat modeste mais qui est près du double des 319 voix recueillies lors des élections législatives de 2014 dans cette ville.

Correspondant LO

Cercle Léon Trotsky

80 ans après la fondation de la Quatrième Internationale

Le trotskysme, seul programme pour l'émancipation des exploités

Vendredi 19 octobre à 20 h 30

Palais de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e - Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 €

Ce Cercle Léon Trotsky sera diffusé en direct sur le site de Lutte ouvrière : www.lutte-ouvriere.org